

ORPI BROUSSE IMMOBILIER

39 Avenue de Paris
19100 Brive La Gaillarde
Tél : 05 55 17 73 80
E-mail : brousseimmobilier@orpi.com
www.orpi.com/brousseimmobilier/

**BARÈME DE TRANSACTION**

VENTES / ACHATS					
Les honoraires sont à la charge du vendeur					
	4 800 €	Pour les prix de vente inférieurs à			60 000 €
De	8 %	Pour les prix de vente entre	60 001 €	et	150 000 €
De	7,5 %	Pour les prix de vente entre	150 001 €	et	200 000 €
De	6,5 %	Pour les prix de vente entre	200 001 €	et	250 000 €
De	6 %	Pour les prix de vente supérieurs à	250 001 €		

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

En cas de succession, les honoraires peuvent être à la charge de l'acquéreur.

LOCATION		
Etat des lieux, visites, consultation du dossier, rédaction du contrat (suivant décret en vigueur)	1 mois de loyer quittancé Bailleur 1 mois de loyer quittancé Locataire*	
Frais d'entremise et de négociation	90 €	A la charge du bailleur
* Dans la limite de 11€ le m ² (8€ visites, constitution du dossier, rédaction du contrat et 3€ état des lieux).		
Location de garage et place de parking	72€ 72€	A la charge du bailleur A la charge du locataire

ESTIMATION
150€ si remise avis de valeur écrit.

BARÈME DE TRANSACTION PROFESSIONNELLE

VENTES / ACHATS	
Les honoraires sont à la charge du vendeur	
4 800€	Pour les prix de vente inférieur à 50 000€
10%	Pour les prix de vente à partir de 50 000€

LOCATION PROFESSIONNELLE	
Visites, frais d'entremise et négociation, rédaction du contrat, état des lieux d'entrée (suivant décret en vigueur)	25% HT du loyer annuel à la charge du preneur

ESTIMATION PROFESSIONNELLE
200€ si remise avis de valeur écrit
1€/m ² si locaux supérieur à 300m ²

Barème applicable à compter du 01 Janvier 2025 - Ce barème pourra être révisé à tout moment - Agence ORPI BROUSSE IMMOBILIER, SAS BROUSSE IMMOBILIER au capital de 200 000 € - RCS de Brive - 433 218 914 - APE 6831 Z - Chaque agence ORPI est indépendante Carte Professionnelle T et G n° CPI 1901 2018 0000 30123 délivrée par la CCI de Corrèze - Garantie financière 120 000 € Transaction et 1 200 000 € Gestion - Garant : GALIAN, 89 rue de la Boétie, 75 008 Paris - Assurance : MMA IARD 72030 Le Mans Cedex 9 - Barème exprimé TTC - Taux de TVA

HONORAIRES DE GESTION Taux de TVA en vigueur : 20%				
SERVICES	PACK INITIAL	PACK ZEN	PACK INTEGRALE	Coût hors forfait TTC
En % TTC du quittancement mensuel	7,20% TTC	7,80% TTC	10,80% TTC	
Mise en place du mandat de gestion	✓	✓	✓	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocation	✓	✓	✓	
Délivrance des quittances et reçus	✓	✓	✓	
Lettre de rappel et 1er relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	✓	✓	✓	
Révision des loyers	✓	✓	✓	
Acceptation et contrôle de validité du congé (en cas de départ du locataire)	✓	✓	✓	
Réalisation de l'état des lieux de sortie	✓	✓	✓	
Restitution du dépôt de garantie	✓	✓	✓	
Gestion des provisions pour charges	✓	✓	✓	
Tenue de la comptabilité propriétaire	✓	✓	✓	
Versement par virement mensuel des fonds perçu	✓	✓	✓	
Reddition mensuelle des comptes (en conformité avec l'article 66 du décret du 20/07/72)	✓	✓	✓	
Déclaration de départ du location auprès de la perception	✓	✓	✓	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	✓	✓	✓	
Demande de devis pour travaux et réparations urgentes ≤ 200€		✓	✓	36€ TTC / devis
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers		✓	✓	53€TTC / an
Recouvrement des créances : de la remise du dossier à huissier pour commandement de payer jusqu'à la procédure d'expulsion (frais d'huissier + frais de justice à la charge du propriétaire)			✓	48€ TTC / taux horaire
Assurances loyers impayés			✓	
Frais administratifs (envoi recommandé et courrier standard)	2,90€ TTC/mois/lot			
Gestion administrative VISALE	5€ TTC /mois			
Gestion des sinistres : déclaration des sinistres, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi administratif des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	48€ TTC / taux horaire			
Duplicata de documents administratifs et comptables (hors abonnement E-ORPI)	15€ TTC / document			
Assurance propriétaire non occupant	Appartement = 79€/an Maison = 179€/an			
Frais de clôture et d'archivage	Forfait 120€			
Résiliation anticipée du mandat de gestion	Forfait 360€			
Vacation horaire	65€ / heure TTC			
Accès Extranet E-ORPI	1,20€ TTC / mois			

*Minimum 30€/lot/mois